

■ **Société Coopérative Union Couvet en liquidation**, à Val-de-Travers, CH-645-1001940-3 (FOSC du 23.04.2009, p. 12/4986988). Par ordonnance du 08.05.2009, le Tribunal civil du district du Val-de-Travers a prononcé la clôture de la faillite de la société. Si aucune opposition n'est formulée dans les trois mois qui suivent la publication de la suspension de la faillite, l'inscription sera radiée.